

Évaluation périodique du programme de baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conseil universitaire du 6 février 2024

SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Le programme de baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes (B. A.) est rattaché à la Faculté des lettres et des sciences humaines. Les activités d'enseignement sont sous la responsabilité de plusieurs départements et écoles, notamment le Département des sciences historiques, le Département d'information et de communication et l'École de langues.

Ce programme généraliste et multidisciplinaire vise à former des personnes plurilingues, capables de travailler dans un environnement international, dans une grande variété de domaines. Il offre d'acquérir une vision d'ensemble des enjeux internationaux ainsi que des connaissances sur le monde et les relations internationales et interculturelles.

Le baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes compte 90 crédits. À la session d'automne 2022, 269 personnes étaient inscrites à ce programme. Le programme fait ici l'objet d'une seconde évaluation périodique, la première remontant à 2012 (CU-2012-105), après avoir été implantée à la session d'automne 2000. Le programme a fait l'objet d'une importante refonte en 2019.

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Bureau de la qualité des programmes (BQP) a réalisé, durant l'hiver 2022, trois consultations auprès des personnes concernées par les programmes. La direction des programmes a déposé un dossier d'autoévaluation, incluant les résultats des consultations, en novembre 2022. Ce dossier a été transmis à deux spécialistes provenant de l'Université de Montréal et de l'Université de Sussex. Ces spécialistes ont participé à une visite l'Université Laval en novembre et en décembre 2022 afin de rencontrer diverses personnes intervenant dans les programmes et de rédiger leur rapport d'évaluation. Par la suite, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser l'ensemble de la documentation disponible et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur les programmes, le CIEP s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval¹.

Selon les normes d'évaluation établies à partir de la Politique, le CIEP juge que le baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes est pertinent et de qualité. Parmi les principales forces des programmes, le CIEP note la compétence et la disponibilité des membres du corps professoral et enseignant. Il relève également l'orientation distinctive du programme sur les langues étrangères et le caractère multidisciplinaire et interculturel de la formation, qui se traduisent par une grande diversité des cours du programme et un cheminement flexible. La mobilité internationale et la qualité de l'expérience à l'international complètent de manière pertinente la formation, de même que les activités d'apprentissage expérientiel, particulièrement les simulations dans les organisations internationales. Enfin, le dynamisme de l'association étudiante ABEILL doit être souligné, de même que les ressources informationnelles et documentaires.

Le CIEP a identifié certains éléments qui paraissent suffisamment importants pour justifier plusieurs recommandations et suggestions. Compte tenu des suites à donner à la présente évaluation, il est crucial qu'un membre du corps professoral soit nommé et dédié à la direction de programme dès que possible, et qu'on lui accorde le soutien nécessaire pour assurer la gestion et le développement du baccalauréat. Il importe également que les membres du corps professoral et enseignant, en particulier ceux qui assurent des cours obligatoires, se concertent dans la mesure du possible. La nature intégrée du programme doit se traduire par

1. Source : [https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique d evaluation periodique des programmes de formation de l Université Laval.pdf](https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique%20d%20evaluation%20periodique%20des%20programmes%20de%20formation%20de%20l%20Universite%20Laval.pdf).

des activités d'intégration et une formation méthodologique spécifique et son orientation visant l'acquisition de connaissances générales en études internationales mieux mise en valeur. À la suite de la simplification et à la rationalisation de la structure du programme, un important travail d'information des étudiantes et étudiants devra être fait, en ce qui a trait au cheminement, à la poursuite d'études et l'insertion professionnelle.

Conformément à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le doyen de la Faculté devra proposer, dans un plan d'action, des moyens pour donner suite aux recommandations et aux suggestions.

PRINCIPALES FORCES

- La compétence et la disponibilité des membres du corps professoral et enseignant.
- L'orientation distinctive du programme sur les langues étrangères.
- La mobilité internationale et la qualité de l'expérience à l'international.
- Le caractère multidisciplinaire et interculturel de la formation.
- La diversité des cours du programme.
- Les activités d'apprentissage expérientiel, particulièrement les simulations dans les organisations internationales.
- La flexibilité du cheminement.
- Le dynamisme de l'association étudiante ABEILL.
- Les ressources informationnelles et documentaires.

RECOMMANDATIONS²

- R1** Que l'on ajoute l'orientation généraliste du programme à sa description officielle et que cette orientation soit clairement communiquée aux futurs étudiantes et étudiants.
- R2** Que l'on révise et simplifie la structure du programme, en particulier en ce qui a trait aux concentrations disciplinaires.
- R3** Que l'on rationalise et que l'on mette à jour l'offre de cours à option.
- R4** Que l'on s'assure d'équilibrer l'offre de cours à distance et en présence, particulièrement en première année.
- R5** Que l'on s'assure que le contenu des cours est à jour.
- R6** Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, tous les étudiants et étudiantes du baccalauréat auront été adéquatement initiés aux enjeux du développement durable et aux dimensions éthiques et déontologiques.
- R7** Que l'on ajoute au programme des activités d'intégration obligatoires qui incluent de l'apprentissage expérientiel.
- R8** Que l'on forme les étudiantes et étudiants à la méthodologie de la recherche en études internationales, incluant la recherche documentaire, au début de leur cheminement.
- R9** Que l'on bonifie l'offre de stages en milieu professionnel et le soutien administratif offert, en collaboration avec le Service de développement professionnel.
- R10** Que l'on informe les étudiantes et étudiants sur les programmes d'études supérieures auxquels mène

2. Les recommandations sont présentées dans l'ordre où elles apparaissent dans le texte et non selon leur importance.

le programme et sur les possibilités d'accélération des études ainsi que sur les professions et milieux d'emploi potentiels.

- R11** Que l'on s'assure d'un meilleur arrimage avec la maîtrise en études internationales en finalisant le travail amorcé pour le passage intégré.
- R12** Que l'on informe mieux les étudiantes et étudiants sur les cheminements possibles et qu'on les guide adéquatement pour leur choix de cours.
- R13** Qu'un membre du corps professoral soit nommé et dédié à la direction de programme et qu'on lui accorde le soutien nécessaire pour assurer la gestion et le développement du baccalauréat.
- R14** Que l'on assure une certaine concertation entre les membres du corps professoral et enseignant, à tout le moins en ce qui a trait aux activités obligatoires du programme.
- R15** Que l'on respecte le Règlement des études quant à la composition du comité de programme.

SUGGESTIONS

- S1** Que l'on évalue la possibilité d'ouvrir les admissions à la session d'hiver.
- S2** Que l'on valorise les activités d'apprentissage expérientiel, particulièrement les activités de simulation et que l'on s'assure que leur évaluation est adéquate.
- S3** Que la direction de programme s'assure d'une bonne intégration des étudiantes et étudiants en collaboration avec l'association étudiante

**Évaluation périodique du programme de
baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes**

PLAN D'ACTION DU DOYEN
de la Faculté des lettres et des sciences humaines

soumis à la
vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes

24 janvier 2024

1. Introduction

Comme le prévoit la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH) a préparé ce plan d'action pour répondre aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

L'évaluation du baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes (B-LMO) a commencé en mars 2022 avec les consultations (questionnaires en ligne) pour les besoins de l'évaluation institutionnelle. Les spécialistes externes ont participé à une visite virtuelle de l'Université Laval en novembre et en décembre 2022.

Dans son rapport synthèse d'évaluation, le CIEP juge que le programme de baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes est pertinent et de qualité.

Parmi les principales forces du programme, le CIEP note :

- La compétence et la disponibilité des membres du corps professoral et enseignant.
- L'orientation distinctive du programme sur les langues étrangères.
- Le caractère multidisciplinaire et interculturel de la formation.
- La diversité des cours du programme.
- La mobilité internationale et la qualité de l'expérience à l'international.
- Les activités d'apprentissage expérientiel, particulièrement les simulations d'organisations internationales.
- La flexibilité du cheminement.
- Le dynamisme de l'association étudiante ABEILL.
- Les ressources informationnelles et documentaires.

Le CIEP a par ailleurs formulé des recommandations et des suggestions dans le but d'améliorer le programme. Des actions sont proposées dans ce document pour donner suite à ces recommandations et suggestions.

2. Présentation de la discipline, du programme et des perspectives d'avenir

Rattaché à la Faculté des lettres et des sciences humaines, le programme de baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes a été implanté à la session d'automne 2000. Il subit actuellement sa seconde évaluation périodique, la première ayant eu lieu en 2012. Il a été profondément révisé en 2019.

Ce baccalauréat combine l'étude de deux langues étrangères et l'approche multidisciplinaire des études internationales à travers l'histoire, la géographie, la science politique, l'anthropologie, la communication, l'économique, etc. Il vise à former des étudiantes et étudiants capables de comprendre et d'interpréter des problèmes complexes et des enjeux d'ordre international ou interculturel, et de suggérer des solutions éthiques et pertinentes à ceux-ci, ou encore d'élaborer ou gérer des projets en contexte international. Cette orientation distinctive sur les langues et son ouverture à l'international par la connaissance des aires culturelles liées aux langues choisies est l'une des forces du baccalauréat.

Le B-LMO offre aux étudiantes et étudiants une expérience stimulante et variée, grâce aux options qu'il propose (trois concentrations disciplinaires et les profils international, entrepreneurial, développement durable, et bientôt distinction) et à une forte appartenance à une communauté étudiante active. Les séjours de mobilité à l'international, ainsi que les activités d'apprentissage par l'expérience, comme les simulations d'organisations internationales telles que la Simulation nationale des Nations Unies de

Harvard (HNMUN) organisée par l'ABEILL (Association étudiante au baccalauréat en études internationales et langues modernes de l'Université Laval), dont le dynamisme est remarquable, sont des aspects clés du programme.

À la fin de leur formation, les étudiantes et étudiants auront acquis des compétences professionnelles transversales et des compétences personnelles indispensables pour exercer une profession aux multiples facettes : esprit d'analyse et de synthèse, sens critique, capacité de résolution de problèmes, créativité, polyvalence, capacité de collaboration, sens éthique.

Les diplômées et diplômés du B-LMO ont des profils polyvalents qui leur permettent d'exercer des professions diversifiées dans différents domaines d'activités, principalement au Québec, mais aussi ailleurs au Canada ou à l'étranger : relations internationales et diplomatiques; recrutement et mobilité internationale; immigration et intégration; affaires publiques; politique et sécurité internationale; éducation, développement économique et affaires internationales; développement international; santé; communication, mobilisation et rayonnement; gestion de projets; développement durable, etc.). Près de la moitié travaillent dans le secteur public, au niveau fédéral, provincial ou municipal. Ils occupent des postes qui ont une dimension internationale au pays plutôt qu'une affectation à l'étranger. Une spécialisation de deuxième cycle ou une formation complémentaire constitue souvent une plus-value pour l'insertion professionnelle.

Les diplômées et diplômés du B-LMO se caractérisent par leurs qualités humaines, leur ouverture d'esprit, et leur intérêt pour la diversité des cultures et des sociétés, leur passion pour les enjeux internationaux et leur maîtrise de plusieurs langues. Face à la diversité croissante de nos sociétés, où le principe EDI (équité, diversité, inclusion) s'impose comme une norme, il devient urgent de compter sur des professionnelles et professionnels capables de faciliter le dialogue ou de servir d'intermédiaires ou de médiateurs, dans tous les domaines d'activité. L'intégration des personnes immigrantes dans la vie économique et sociale nécessite l'aide d'intervenantes et intervenants multilingues capables de comprendre la culture de l'autre.

Pour le développement du B-LMO, il serait pertinent de mettre l'accent sur les axes suivants : les migrations et leurs conséquences, les approches intersectionnelles, décoloniales et discursives, les enjeux environnementaux et le développement durable, etc. Ces axes contribueraient à mieux saisir les enjeux actuels et futurs de la mondialisation et de sa fragmentation, de la diversité et de l'interculturalité, ainsi qu'à former des professionnelles et des professionnels plus conscients, critiques et responsables.

Dans les lignes qui suivent sont présentées les actions [A] pour répondre à chacune des recommandations [R] du CIEP.

R1 - Que l'on ajoute l'orientation généraliste du programme à sa description officielle et que cette orientation soit clairement communiquée aux futurs étudiantes et étudiants.

A- 1.1. Reformuler les objectifs de formation du programme et mettre en valeur l'orientation distinctive du programme.

Les objectifs de formation du programme seront révisés, en soulignant la dimension multidisciplinaire de la formation et son ancrage dans les langues modernes et les aires culturelles associées à ces langues. Il y conviendra de s'assurer que les objectifs généraux des programmes de grade de premier cycle y sont aussi inclus.

La Faculté s'engage à faire connaître l'orientation généraliste du programme aux futurs étudiantes et étudiants, en recourant aux différents moyens de communication disponibles : le site Web du programme, les documents promotionnels, les salons étudiants, les séances d'information, les rencontres d'accueil, etc. Elle souhaite ainsi attirer des candidates et des candidats qui adhèrent à la vision du programme et qui sont intéressés par l'exploration des différents domaines liés aux enjeux internationaux et aux langues modernes.

Résultats escomptés : Éclairer les personnes étudiantes sur le parcours d'études dans lequel elles s'engagent.

Indicateur : Taux de rétention des étudiantes et étudiants après la première année du programme.

A- 1.2. Tenir une séance d'information visant à mieux renseigner les candidates et candidats sur le programme et ses objectifs avant leur inscription.

La direction de programme a tenu une rencontre virtuelle au printemps 2023, principalement pour les candidates et candidats qui avaient des questions sur le programme. Après une brève présentation du programme et de ses principales forces, les personnes présentes ont pu poser toutes leurs questions. La direction prévoit de renouveler cette activité chaque année.

Résultats escomptés : Permettre aux personnes candidates de valider leurs motivations et de faire un choix éclairé. Améliorer la persévérance des étudiantes et étudiants.

Indicateur : Augmentation du taux de conversion (offres acceptées) et diminution des taux d'abandons ou de changements de programme après la première session ou la première année.

R2 - Que l'on révise et simplifie la structure du programme, en particulier en ce qui a trait aux concentrations disciplinaires.

A- 2.1. Former un comité-conseil pour réfléchir aux stratégies de développement du B-LMO et suggérer, le cas échéant, des modifications aux concentrations disciplinaires.

Formé de professeures et professeurs dont l'expertise interdisciplinaire ou les approches qu'ils mobilisent correspondent à des domaines émergents pertinents aux études internationales et interculturelles (par ex. approches féministes, intersectionnelles et décoloniales; enjeux environnementaux et développement durable; analyse de discours en contexte numérique), le comité-conseil viendra en appui au comité de programme. Invité à poser un regard croisé sur le programme, le comité-conseil pourra dégager des pistes d'amélioration (nouveau contenu à intégrer, structure du programme) et, éventuellement, proposer au comité de programme des axes de développement du B-LMO pour répondre aux besoins de la société et du milieu du travail, en constante évolution. Les propositions de cours interdisciplinaires seront particulièrement appréciées. Des membres du corps professoral nouvellement embauchés ont été contactés en décembre 2023 ; ils ont exprimé leur intérêt à participer à ce comité-conseil.

Résultats escomptés : S'assurer que le programme est à la pointe des connaissances dans les domaines reliés aux études internationales et aux relations interculturelles.

A- 2.2. Examiner la possibilité de simplifier la structure du programme et apporter des ajustements au besoin.

Le comité de programme a lancé à l'automne 2023 une réflexion sur la structure du programme et réalisé des consultations auprès de personnes récemment diplômées. À ce stade, il en ressort que les concentrations disciplinaires, telles qu'elles sont conçues, sont indispensables pour bien baliser le cheminement des personnes étudiantes. Chaque concentration permet une spécialisation qui conduit vers un milieu professionnel souhaité ou permet d'accéder aux études supérieures. La simplification de la structure reste néanmoins une préoccupation du comité de programme, qui sera à l'écoute des propositions du comité-conseil.

Résultats escomptés : Rendre le programme plus lisible et en faciliter la gestion.

A- 2.3. S'assurer que les concentrations disciplinaires permettent un réel approfondissement des connaissances et de la compréhension des enjeux liés au(x) domaine(s) choisi(s).

Dans le cadre de ses travaux, le comité de programme s'assurera de bien marquer la progression des apprentissages par l'ajout de cours de niveau 3000 dans chaque concentration disciplinaire de manière à offrir une spécialisation dans le domaine choisi et de préparer adéquatement les personnes étudiantes à poursuivre des études de deuxième cycle.

Résultats escomptés : Garantir que les personnes étudiantes soient confrontées à des cours de niveau avancé et les préparer adéquatement à poursuivre des études de deuxième cycle.

Indicateur : Nombre de cours de niveaux 2000 et 3000 suivis par les étudiantes et étudiants de chaque concentration.

R3 - Que l'on rationalise et que l'on mette à jour l'offre de cours à option.

A- 3.1. Actualiser l'offre de cours à option.

Le comité de programme veillera à ce que les cours à option de la description officielle soient toujours pertinents et à jour. Une fois par an, il retirera du cheminement les cours qui n'ont pas été offerts depuis trois ans ou qui ne correspondent plus aux objectifs du programme. Il examinera aussi de nouveaux cours liés aux domaines des études internationales, qui pourraient enrichir le programme. Il faut noter que la direction de programme a commencé dès l'automne 2023 à contacter les différentes unités administratives concernées pour connaître la fréquence de l'offre de certains cours.

Résultats escomptés : Présenter une offre de cours à jour. Augmenter la satisfaction des étudiantes et étudiants.

Indicateurs : Nombre de cours réellement offerts chaque année. Taux de satisfaction de la population étudiante. *Moyens* : Sondage de mi-parcours auprès des étudiantes et étudiants pour mesurer leur appréciation du programme et de l'offre de cours et analyse continue (évaluation des cours et commentaires des représentantes et représentants étudiants).

R4 - Que l'on s'assure d'équilibrer l'offre de cours à distance et en présence, particulièrement en première année.

A- 4.1. Renforcer la collaboration entre le B-LMO et les directions d'unités offrant les cours du tronc commun pour que les cours de la première année soient offerts en présentiel ou en mode comodal.

Les rencontres en présence favorisent le développement de l'esprit de cohorte et de la collégialité chez les étudiantes et les étudiants. Les séances de cours en comodal donnent la liberté de choix à la population étudiante du B LMO, dont les profils sont divers, pour chacune de ces séances. Par sa nature multidisciplinaire, le B-LMO implique un grand nombre d'unités administratives (+ de 20); la plupart de ses cours sont communs à plus d'un programme. La direction de programme sollicitera les départements, écoles et facultés partenaires pour les sensibiliser à l'importance d'offrir les cours de première année en présentiel ou en mode comodal. Soulignons que deux nouveaux cours (voir A-4.2 et A-8.1) répondront à cette recommandation.

Résultats escomptés : Renforcer un esprit de cohorte solide. Améliorer l'expérience étudiante.

Indicateur : Nombre de cours offerts en présence la première année.

A- 4.2. Offrir deux cours dédiés au B-LMO et donnés en présentiel en première année du programme.

Le comité de programme a proposé la création de deux cours dédiés aux personnes étudiantes du B-LMO : un cours d'introduction aux études internationales et langues modernes (A-7.1) et un cours de méthodologie de la recherche et d'initiation à la recherche documentaire (A-8.1). Ceux-ci seront offerts en présentiel ou en mode comodal pour favoriser les échanges entre les étudiantes et les étudiants du programme et pour faciliter la mise en œuvre d'activités d'apprentissage expérientiel (voir A-7.1).

Ces deux cours, qui seront développés dans une logique d'approche-programme, pourraient être offerts dès 2024-2025. Pour ce faire, les responsables pourront bénéficier du soutien de la spécialiste en approche-programme du Service de soutien à l'enseignement (SSE) et de la conseillère en pédagogie universitaire du Centre de services en TI et en pédagogie (CSTIP).

Résultats escomptés : Améliorer la cohérence du programme et créer un sentiment de cohorte.

Indicateurs : Taux de persévérance des étudiants après la première année. Augmentation du sentiment d'appartenance et du taux de satisfaction. *Moyen* : Sondage de mi-parcours.

A- 4.3. Garantir un bon équilibre entre les formules d'enseignement en présence et à distance de manière à répondre à la diversité des attentes de la population étudiante.

Plusieurs facultés ou unités administratives (FSA, FSS, entre autres) proposent diverses formules d'enseignement à chaque session ou une alternance des formules au cours des sessions (présence, distance, hybrides, comodal). Une demande sera adressée à l'École de langues pour que les cours des niveaux les plus avancés soient aussi offerts, selon le nombre d'inscriptions, en plus d'un mode.

Résultats escomptés : Accroître de manière significative la satisfaction étudiante.

Indicateur : Taux de satisfaction de la population étudiante. *Moyen* : Sondage de mi-parcours.

R5 - Que l'on s'assure que le contenu des cours est à jour.

A- 5.1. Revoir les plans de cours des activités de formation du tronc commun et apporter les ajustements qui s'imposent.

Le programme étant centré sur les enjeux internationaux contemporains, il est essentiel de veiller à ce que le contenu des cours soit régulièrement mis à jour. Le comité de programme analysera attentivement les objectifs poursuivis par l'ensemble des cours obligatoires et accordera une attention particulière au contenu offert afin de repérer les éventuelles redondances ou éléments qui devraient être plus approfondis ou mieux couverts. Des modifications à la liste des cours du tronc commun sont déjà envisagées. Par exemple, à la suite des commentaires recueillis lors de différentes consultations, le cours HST-1008 *Le Monde aux XIX^e et XX^e siècles* sera remplacé par un cours d'histoire politique contemporaine dont le contenu a été récemment mis à jour.

Résultats escomptés : Offrir une formation en prise avec les enjeux actuels en études internationales et langues modernes.

Indicateurs : Augmentation du taux de satisfaction de la communauté étudiante. *Moyen* : Sondage de mi-parcours.

A- 5.2. Inviter les membres du corps professoral et enseignant à mettre à jour régulièrement le contenu de leur cours.

Le comité de programme reconnaît les difficultés inhérentes au suivi des cours relevant de nombreuses unités, mais il invitera néanmoins la communauté professorale et enseignante à poursuivre ses efforts de

mise à jour constante de leur cours et d'aborder en classe, lorsque le sujet s'y prête, des enjeux internationaux d'actualité, par exemple.

Résultats escomptés : Améliorer l'expérience étudiante.

Indicateur : Augmentation du taux de satisfaction de la communauté étudiante. *Moyen* : Sondage de mi-parcours.

R6 - Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, tous les étudiants et étudiantes du baccalauréat auront été adéquatement initiés aux enjeux du développement durable et aux dimensions éthiques et déontologiques.

A- 6.1. Planifier des activités pour initier les étudiantes et les étudiants aux dimensions éthiques et déontologiques.

Il est important que les étudiants et étudiantes du baccalauréat soient sensibilisés aux dimensions éthiques et déontologiques, comme le prévoit le Règlement des études (art. 2.11c). Pour répondre à cette recommandation, des ateliers, avec des jeux de rôle et des débats pour faire prendre conscience aux étudiants et étudiantes des enjeux éthiques et déontologiques, ou des conférences pourraient être organisés dans le cadre d'un cours du tronc commun (comme introduction aux études internationales, voir A-4.2 et A-7.1). Le comité de programme étant encore en réflexion, il s'engage à vérifier que ces questions soient intégrées aux objectifs du programme.

Résultats escomptés : Respecter le Règlement des études. Inciter les étudiantes et les étudiants à agir de façon responsable dans leur milieu professionnel.

Indicateur : Nombre d'activités pédagogiques présentes dans le ou les plans de cours obligatoires.

A- 6.2. Veiller à ce que l'un des cours du tronc commun permette d'initier les étudiantes et étudiants aux enjeux liés au développement durable.

La direction de programme informera les responsables des cours du tronc commun de l'importance d'aborder les enjeux liés au développement durable, et les encouragera à les inclure explicitement dans leur plan de cours. Elle réunira les membres du corps professoral et enseignant pour discuter de la manière concrète d'intégrer les notions de développement durable dans le programme.

La promotion du Profil en développement durable, déjà intégré au B LMO, sera renforcée. Les étudiantes et les étudiants qui s'inscrivent à ce profil bénéficieront d'une formation interdisciplinaire qui leur permet de mieux identifier, analyser et résoudre les enjeux de développement durable qui se posent tant sur la scène nationale qu'internationale.

Résultats escomptés : Former des citoyennes et citoyens responsables capables de répondre aux défis dans le domaine des études internationales de manière durable. Respecter le Règlement des études.

R7 - Que l'on ajoute au programme des activités d'intégration obligatoires qui incluent de l'apprentissage expérientiel.

A- 7.1. Concevoir un cours d'introduction aux études internationales et langues modernes qui comporte des activités d'apprentissage expérientiel.

En raison de la diminution des ressources professorales et des budgets départementaux, le programme a vu ouvrir les cours initialement réservés aux étudiantes et étudiants du B-LMO à d'autres populations étudiantes. Deux nouveaux cours (voir A-4.2 et A-8.1) axeront leur contenu sur les besoins de formation

du B LMO. Le cours d'introduction aux études internationales et langues modernes visera à présenter les grands enjeux et les dynamiques à l'œuvre dans les questions internationales, en mettant l'accent sur les aspects spécifiques au programme : son ancrage dans les langues modernes et les aires culturelles associées à ces langues. Il permettra d'explorer l'apport des différentes disciplines et sous-disciplines qui contribuent à la richesse et à la diversité de la formation, invitant les étudiantes et les étudiants à développer des compétences à la fois théoriques et pratiques essentielles à la poursuite de leurs activités dans le programme et à mener une carrière en contexte international. Le cours s'appuiera sur une méthode pédagogique active en plaçant les étudiantes et étudiants en présence de situations réelles et actuelles (débat, simulations, jeux de rôles, etc.).

Résultats escomptés : Rejoindre les étudiantes et les étudiants ayant des styles d'apprentissage variés.

Indicateur : Nombre de séances ou d'activités pédagogiques de type expérientiel.

A- 7.2. Examiner la possibilité de créer une activité d'intégration de fin de parcours.

Le comité de programme a exprimé le désir de mettre en place une activité d'intégration de fin de parcours, permettant de rassembler les finissantes et finissants aux parcours variés. Selon l'orientation projetée après le baccalauréat, deux types d'activités pourraient être offerts : en préparation aux études supérieures, un séminaire dont la problématique de recherche mobiliserait, dans une perspective interdisciplinaire, l'ensemble des connaissances acquises durant la formation; en tant que tremplin vers la vie professionnelle, un projet collaboratif qui s'inscrirait dans un contexte à vocation internationale ou interculturelle. Dans les deux cas, l'activité devra donner à la personne étudiante une occasion de dialoguer avec ses pairs et de confronter ses points de vue. Le cas échéant, la collaboration d'Accès Savoirs pourrait être sollicitée pour le deuxième volet.

Étant donné qu'en dernière année une bonne proportion de la cohorte se trouve en séjour d'études hors Québec (un départ plus tôt est impossible afin d'offrir la possibilité de suivre des cours dans les langues d'enseignement véhiculaires pour lesquels la maîtrise de la langue est souvent acquise qu'en troisième année), conjugué au fait que les deux volets de cette activité requerraient certainement plusieurs personnes-ressources, cette action se bute pour le moment à quelques obstacles. Le comité continuera donc ses réflexions pour trouver une solution de rechange (séminaire, école d'été, etc.).

Résultats escomptés : Renforcer la cohésion de la cohorte. Préparer l'après-baccalauréat.

R8 - Que l'on forme les étudiantes et étudiants à la méthodologie de la recherche en études internationales, incluant la recherche documentaire, au début de leur cheminement.

A- 8.1. Créer un cours de méthodologie de la recherche et d'initiation à la recherche documentaire adapté aux étudiantes et étudiants du B-LMO.

Depuis l'automne 2022, un des deux cours de méthodologie et d'initiation à la recherche documentaire (GAD-1001 Initiation au travail scientifique ou COM-1001 Recherche et traitement de l'information [pour la concentration Communication et enjeux de l'information internationale]) doit être suivi dès l'entrée au programme ou au plus tard à la deuxième session du cheminement.

La direction de programme avait souligné dans son rapport d'autoévaluation la nécessité de disposer d'un cours d'initiation à la recherche pratique spécifique aux études internationales - qui est à la fois un programme et un champ multi- et interdisciplinaire. Un nouveau cours, pensé pour préparer à l'interdisciplinarité, sera donc élaboré. Ce nouveau cours introduira les étudiantes et étudiants à plusieurs méthodes et approches des études internationales et langues modernes et les conduira à développer un regard critique à l'égard des sources de référence et de leur traitement. Il fournira les outils nécessaires à la réalisation d'un travail de niveau universitaire et à la production de présentations écrites ou orales de

différentes natures. Il permettra enfin de développer les capacités de synthèse, de critique, de discussion et de vulgarisation scientifique.

Résultats escomptés : Offrir une bonne maîtrise des outils méthodologiques et une meilleure préparation aux études multi ou interdisciplinaires. Accroître la persévérance. Renforcer l'esprit de cohorte.

Indicateurs : Taux de réussite dans les cours de tronc commun. Persévérance et taux de diplomation.

R9 - Que l'on bonifie l'offre de stages en milieu professionnel et le soutien administratif offert, en collaboration avec le Service de développement professionnel.

A- 9.1. Enrichir la banque de stages potentiels pouvant être réalisés au Québec ou à l'international.

En collaboration avec la conseillère en emploi du Service du développement professionnel (SDP), la direction de programme, soutenue par l'équipe de la gestion des études, dressera la liste des employeurs ayant publié une offre de stage admissible aux étudiantes et étudiants en études internationales et langues modernes ou dans l'une des disciplines connexes au programme. Des contacts personnalisés seront établis avec les milieux ayant déjà accueilli des stagiaires afin de maintenir le contact avec eux.

La direction de programme recensera les organismes et les entreprises (au Québec comme à l'international) susceptibles d'être intéressés par le profil des étudiantes et des étudiants du B LMO. Cette banque de stages potentiels sera mise sur le Portail de programme et continuera d'être enrichie régulièrement.

Résultats escomptés : Faire connaître le B-LMO aux employeurs. Accroître le nombre de stages. Favoriser l'embauche d'étudiantes et d'étudiants du programme.

Indicateur : Nombre de stages approuvés par la direction de programme (obtenus ou non).

A- 9.2. Produire un guide d'accompagnement dans la recherche d'un stage et clarifier les attentes liées à ce stage.

Chaque hiver, un atelier interactif coanimé par la conseillère en emploi du SDP aborde les stratégies gagnantes pour outiller la personne étudiante du B-LMO dans sa préparation pour la recherche d'un stage en lien avec son projet professionnel. En complément, un guide d'accompagnement sera conçu. Celui-ci exposera l'ensemble des étapes du processus de recherche d'un stage en milieu professionnel, ainsi que les critères d'admissibilité et les démarches d'approbation nécessaires pour faire reconnaître ce stage dans le cheminement. Quelques conseils relatifs au savoir-être en contexte de stage seront mentionnés. De plus, ce guide permettra de sensibiliser les étudiantes et les étudiants à la diversité des milieux de stage et d'emploi (secteurs d'activités, titre de fonction, lieux et langue de travail [voir aussi A-10.4 et A-10.5]) et de préciser les différents types de mandats possibles. Les possibilités de stage hors Québec seront soulignées afin de renforcer la dimension internationale du programme. Ce guide sera intégré au site de programme (Portail).

Résultats escomptés : Développer une compréhension approfondie du processus de recherche de stages et des attentes de la direction de programme en fonction des objectifs à atteindre. Améliorer le soutien à la population étudiante.

Indicateurs : Nombre de personnes ayant consulté ce document sur le Portail de programme (si les outils le permettent).

A- 9.3. Mettre en valeur les stages en milieu professionnel réalisés au fil des ans par les étudiantes et étudiants du B-LMO.

La direction de programme diffusera sur le Portail de programme la liste des stages réalisés au cours des dernières années. Les informations, anonymisées, incluront le titre du poste, le lieu d'emploi, la description de fonction, les exigences (compétences essentielles et exigences linguistiques) et d'autres renseignements utiles.

Pour valoriser cette richesse d'expériences, la direction de programme continuera d'inviter lors de séances d'information des personnes à témoigner de leur expérience professionnelle (voir aussi A-10.4, A-10.5 et A-10.6) et expliquer en quoi leur stage a été un atout pour leur curriculum et a facilité leur insertion professionnelle. Ces rencontres pourront être enregistrées avec l'accord des personnes participantes et mises sur le Portail. Des témoignages écrits pourront aussi les accompagner.

Résultats escomptés : Fournir des modèles inspirants. Portrait de stagiaires et de personnes diplômées.

R10 - Que l'on informe les étudiantes et étudiants sur les programmes d'études supérieures auxquels mène le programme et sur les possibilités d'accélération des études ainsi que sur les professions et milieux d'emploi potentiels.

A- 10.1. Poursuivre les démarches de mise en place de passages intégrés avec des programmes de maîtrise pertinents.

Le baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes offre plusieurs possibilités de passages intégrés vers la maîtrise : administration des affaires; sciences de l'administration; études internationales (maîtrise recherche et maîtrise professionnelle). Une entente de passage intégré avec la maîtrise en sciences géographiques (avec mémoire et géographie appliquée) a obtenu l'accord des deux directions de programme concernées et sera bientôt soumise aux instances d'approbation officielles. Des projets d'ententes similaires sont aussi envisagés avec les programmes de traduction et de terminologie et de science politique pour répondre aux intérêts variés de la population étudiante.

Résultats escomptés : Offrir un maximum de possibilités aux étudiantes et étudiants du B-LMO.

Indicateur : Nombre de personnes s'étant prévaluées d'un passage accéléré.

A- 10.2. Organiser des séances d'information sur les possibilités de passages intégrés et sur les programmes d'études supérieures auxquels mène le B-LMO.

La direction de programme a organisé en octobre 2023 la première d'une série de conférences qui se déroulent sur toute l'année 2023-2024. Inscrite dans le cadre de la Semaine des carrières (voir A-10.6), la présentation « La vie professionnelle après le B-LMO » a permis de montrer les perspectives de carrière et aussi de mettre en valeur l'intérêt d'acquérir une spécialisation après le baccalauréat, qu'il s'agisse d'une formation complémentaire de 1^{er} cycle, d'études supérieures ou de formation continue.

Des conférences ciblées sur des programmes d'études supérieures auxquels mène le B-LMO (par ex. études internationales; administration des affaires; traduction et terminologie...) et les occasions d'y accéder par le passage intégré, si applicable, sont prévues en janvier, février et mars en collaboration avec les gestionnaires des programmes concernés et leurs responsables de promotion et d'information sur les études.

La direction de programme prend l'engagement de rappeler dans les cours de tronc commun l'existence du document exploratoire « [Le B-LMO - Et après?](#) » rédigé par le Centre d'aide aux étudiants.

Résultats escomptés : Bien informer les groupes étudiants. Souligner les incitatifs à poursuivre des études supérieures.

Indicateurs : Nombre de séances offertes et taux de participation. Nombre de personnes se prévalant d'un passage intégré.

A- 10.3. En collaboration avec la conseillère en emploi du Service du développement professionnel, actualiser le portrait du marché du travail en études internationales et langues modernes.

Le portrait du marché du travail du Service de développement professionnel (SDP) présente un aperçu des professions, les débouchés possibles, les tendances du marché et des exemples de titres de postes et de fonctions. Pour la réalisation du rapport d'autoévaluation, la direction de programme a consulté le profil LinkedIn de quelque 300 diplômées et diplômés des dix dernières années. Cet exercice a révélé la richesse des parcours et la diversité des secteurs d'activités dans lesquels œuvrent les diplômés. Un sondage Web réalisé au printemps 2023 par la firme Léger avec le concours du SDP auprès de 145 répondantes et répondants est venu enrichir les données obtenues dans les mois précédents. À partir de ces données plus récentes, une version actualisée du portrait du marché est en cours d'élaboration. Ce dernier sera largement diffusé auprès de la communauté étudiante du B-LMO et référencé sur le Portail de programme. Une veille sera effectuée par le SDP, en collaboration avec la direction de programme.

Résultats escomptés : Rassurer les étudiantes et étudiants sur leur avenir et leur insertion professionnelle.

Indicateurs : Sondage auprès des étudiantes et étudiants de troisième année pour avoir une rétroaction sur cet outil.

A- 10.4. Développer un système de réseautage entre les personnes diplômées et les étudiantes et étudiants actuellement inscrits au programme.

Si les ressources le permettent, la Faculté envisagera de créer un groupe LinkedIn pour mettre en relation les personnes diplômées, étudiantes et enseignantes du B-LMO. Cette plateforme d'échange professionnelle paraît intéressante, car elle permet de suivre l'évolution de la carrière des personnes. Elle donnerait aussi l'occasion à la direction de programme de diffuser des actualités.

Résultats escomptés : Permettre aux étudiantes et aux étudiants de se constituer un réseau et de trouver des réponses à leurs questionnements auprès de professionnelles et professionnels en emploi.

Indicateur : Nombre de comptes LinkedIn et nombre de publications.

A- 10.5. Réaliser des portraits de personnes diplômées dont le parcours est inspirant.

Les profils LinkedIn des diplômées et diplômés montrent la grande variété de leurs carrières. Ils travaillent dans des domaines d'activités très divers et parfois surprenants. On se propose de réaliser quelques portraits inspirants sous forme de capsules vidéo ou de témoignages écrits pour montrer la diversité des opportunités d'emploi et des débouchés après le B-LMO et mettre en évidence l'un des parcours possibles pour y accéder.

Résultats escomptés : Proposer des parcours inspirants. Présenter de façon concrète la diversité des débouchés professionnels en lien avec leur formation.

Indicateurs : Nombre de personnes ayant consulté les portraits et nombre de visionnements des capsules (si les outils le permettent).

A- 10.6. Encourager les personnes étudiantes à participer aux activités carrière.

La direction de programme incite vivement les étudiantes et étudiants à prendre part aux activités carrière, qui sont de belles occasions de dialogue avec les professionnelles et professionnels et de renforcement des réseaux. Le Carrefour de l'emploi de l'Université Laval, qui a lieu en octobre, est l'une des plus grandes

jours carrière du Canada. La Semaine des carrières en études internationales et langues modernes (série de conférences) et le 6@8 Perspectives (cocktail et stands d'employeurs ou de responsables de programmes d'études supérieures) sont organisés par les étudiantes et étudiants grâce au Fonds d'investissement étudiant, connaissent un franc succès. Le Service de développement professionnel et la direction de programme participent à chacune des éditions.

Résultats escomptés : Multiplier les sources d'informations.

Indicateur : Nombre de participantes et participants (si données disponibles).

R11 - Que l'on s'assure d'un meilleur arrimage avec la maîtrise en études internationales en finalisant le travail amorcé pour le passage intégré.

A- 11.1. Mettre en place le passage intégré et le Profil distinction avec la maîtrise en études internationales.

En 2023, une entente de passage intégré avec la maîtrise en études internationales a été conclue ainsi qu'un Profil distinction. Des ajustements relatifs aux cours préalables de droit sont à envisager pour faire suite aux discussions en cours entre l'École supérieure d'études internationales (ESEI), la Faculté de droit et la direction du B-LMO (voir A-11.2).

Résultats escomptés : Offrir un défi stimulant aux personnes étudiantes présentant un excellent dossier scolaire. Favoriser la rétention d'une encore plus grande proportion des diplômées et diplômés du B-LMO au sein de l'Université Laval.

Indicateurs : Nombre d'étudiantes et étudiants ayant poursuivi leurs études à la maîtrise en études internationales et proportion ayant bénéficié du passage intégré

A- 11.2. Trouver une voie de passage pour donner accès aux cours de droit à un plus nombre d'étudiantes et étudiants.

Pour accéder à la maîtrise en études internationales, il faut avoir des bases solides dans trois disciplines clés (science politique, économie et droit). La quasi-totalité des cours préalables figure dans le cheminement du B-LMO (voir concentration Enjeux internationaux contemporains), mais l'accès aux cours DRT-1010 *Introduction à l'étude du droit I* et DRT-1011 *Introduction à l'étude du droit II*, ainsi que DRT-1009 *Droit international public général* demeure limité.

Avant l'hiver 2024, seuls les étudiantes et étudiants du B LMO ayant obtenu 30 crédits et ayant une moyenne de programme de 3,5 sur 4,33 pouvaient s'inscrire à ces cours. Après une réunion avec la Faculté de droit en novembre 2023, la moyenne requise a été réduite à 3,3, ce qui représente un pas dans la bonne direction. D'autres échanges sont prévus, notamment avec l'ESEI qui s'apprête à revoir les conditions d'admission.

Résultats escomptés : Faciliter l'accès à davantage d'étudiantes et étudiants désireux de poursuivre leurs études à la maîtrise en études internationales.

Indicateurs : Nombre d'étudiantes et d'étudiants du B-LMO ayant été admis à la maîtrise en études internationales et données sur leur moyenne de diplomation.

R12 - Que l'on informe mieux les étudiantes et étudiants sur les cheminements possibles et qu'on les guide adéquatement pour leur choix de cours.

A- 12.1. Mettre à jour le Portail de programme et en bonifier le contenu.

Le site de programme était déjà une bonne source d'information pour les personnes inscrites au B LMO, mais il avait besoin d'être rafraîchi et actualisé. Au cours de l'été 2023, une nouvelle version du Portail, élaborée par la conseillère en pédagogie du CSTIP et la chargée de communication de la FLSH, a été soumise à la direction de programme. La nouvelle structure permettra d'ajouter facilement de nouveaux contenus, les présentations PPT et autres documents déjà préparés par la direction de programme, comme les options de passages intégrés aux cycles supérieurs et les recommandations trimestrielles sur les choix de cours. De nouveaux contenus, rédigés par la direction de programme avec le soutien de la conseillère à la gestion des études dédiée au programme, enrichiront progressivement le Portail.

Résultats escomptés : Rassembler en un seul endroit l'ensemble de l'information pertinente. Augmenter l'efficacité de la direction de programme et de l'équipe de la gestion des études et réduire le nombre de courriels individuels.

Indicateurs : Diminution du nombre de demandes d'information par courriel (période cible). Statistiques de consultation du Portail de programme.

A- 12.2. Élaborer un guide d'accompagnement au choix de cours à l'intention des étudiantes et étudiants.

Avec l'aide de la conseillère à la gestion des études, la direction de programme élaborera un guide d'accompagnement au choix de cours. Ce guide schématisera les cheminements types selon les concentrations langagières et disciplinaires. Il prendra en compte la diversité des parcours : scolarité préparatoire ou d'immersion, mise à niveau en langue (anglais ou espagnol), introduction d'un passage intégré vers la maîtrise, séjour de mobilité hors Québec, ajout d'un profil, etc.

Ce guide aidera les étudiantes et les étudiants à mieux saisir la cohérence et l'organisation du programme, l'arrimage des cours avec les objectifs du programme, ainsi que les compétences acquises dans chaque cours.

Ce guide leur permettra également de faire un choix de cours plus éclairé en fonction de leurs visées professionnelles ou de leurs projets d'études complémentaires. Présenté aux étudiantes et aux étudiants lors de la rencontre d'information sur le choix de concentration disciplinaire (voir A-12.3), ce guide pourra être également consulté à partir du site de programme.

Résultats escomptés : Améliorer le soutien pour effectuer le choix de cours. Responsabiliser les étudiantes et les étudiants dans la planification de leur cheminement et de leur choix de cours.

Indicateur : Diminution du nombre de demandes d'information par courriel et de rendez-vous individuels (période cible) et statistiques de consultation du Portail de programme.

R13 - Qu'un membre du corps professoral soit nommé et dédié à la direction de programme et qu'on lui accorde le soutien nécessaire pour assurer la gestion et le développement du baccalauréat.

A- 13.1. Nommer un membre du corps professoral à la direction de programme.

Depuis mai 2023, la direction du B-LMO est assurée par un professeur de carrière, qui bénéficie du soutien actif de l'équipe de la gestion des études, composée de la conseillère à la gestion des études et de l'agente de gestion des études attitrées au programme. Elles ont notamment contribué à faciliter la transition entre les différentes directions qui se sont succédé ces dernières années.

Le doyen souhaite mettre en avant le leadership du directeur de programme actuel et le remercier à l'avance pour ses initiatives et suggestions pertinentes. Ce professeur ne pouvant pas s'engager au-delà d'un an, il faudra nommer ou recruter une autre personne (voir A-13.2).

Résultats escomptés : Offrir une stabilité à la direction de programme.

A- 13.2. Embaucher une chargée ou un chargé d'enseignement dédié au B-LMO pouvant appuyer la direction de programme dans la coordination et l'animation des activités pédagogiques du programme.

La personne embauchée aura comme mandat principal de donner les cours intégrateurs. Lui seront aussi confiées la coordination et l'animation des activités pédagogiques en travaillant de concert avec les membres du corps professoral et unités concernées et la direction de programme en vue de développer une approche programme.

Résultats escomptés : Offrir un appui à la direction de programme.

A- 13.3. Doter le programme des ressources administratives dont il a besoin.

La gestion du B-LMO est complexe en raison de la flexibilité du cheminement et de la diversité des possibilités qu'il offre (choix de langues, choix de concentrations disciplinaires, profils et passages intégrés). Considérant le grand nombre d'étudiantes et d'étudiants participant chaque année à un séjour d'études à l'international (environ quarante) et que le nombre de stages en milieu professionnel est appelé à augmenter [voir A-9.1]), la FLSH doit s'assurer de fournir un soutien administratif adéquat à la direction de programme et de réviser régulièrement la situation.

Le bon fonctionnement du programme et le maintien de sa vitalité exigent en outre la collaboration de plusieurs ressources facultaires. L'équipe de promotion et de communication (responsable de promotion et d'information sur les études, chargée de communication), la conseillère pédagogique de la FLSH et les personnes-ressources pour l'amélioration continue sur le plan technopédagogique seront plus particulièrement sollicitées pour la mise en œuvre de ce plan d'action.

Résultats escomptés : Assurer le bon fonctionnement du programme et la coordination des ressources mobilisées.

R14 - Que l'on assure une certaine concertation entre les membres du corps professoral et enseignant, à tout le moins en ce qui a trait aux activités obligatoires du programme.

A- 14.1. Tenir une rencontre de concertation réunissant, en groupe ou en sous-groupes, les membres du corps professoral et enseignant responsables d'un cours obligatoire dans l'une des composantes du programme (tronc commun, concentration ou profil).

Sous l'impulsion de la direction de programme, ces réunions, auxquelles participeront aussi les membres du comité du programme, favoriseront la concertation de l'équipe professorale et enseignante sur les cours obligatoires du B-LMO et la cohérence de la formation. Ces réunions de concertation, qui auront lieu chaque année, permettront d'éliminer la redondance dans les cours, d'échanger sur les méthodes pédagogiques, les formules d'enseignement et de diversifier les activités d'apprentissage. Elles contribueront aussi à renforcer et soutenir le caractère interdisciplinaire du programme.

Résultats escomptés : Améliorer la cohérence de la formation. Meilleure concertation entre les enseignantes et enseignants de différentes facultés partenaires.

A- 14.2. Prévoir une consultation des personnes intervenant dans le programme.

La direction de programme mettra en place un mécanisme de consultation des personnes intervenant dans le programme pour recueillir leurs opinions et impressions sur le programme.

Résultats escomptés : Stimuler davantage la participation des enseignantes et des enseignants au programme en les associant à son amélioration continue, et favoriser le dialogue en tenant compte de la complémentarité de leurs intérêts. Renforcer la coordination entre les unités administratives impliquées.

Indicateur : Taux de satisfaction des personnes intervenant dans le programme. *Moyen* : Sondage de mi-parcours.

R15 - Que l'on respecte le Règlement des études quant à la composition du comité de programme.

A- 15.1. Continuer de veiller à ce que la composition du comité de programme respecte le Règlement des études.

Depuis le dépôt du dernier plan d'action du doyen, la composition du comité de programme respecte le Règlement des études (article 1.35) et la parité entre professeurs et étudiants. Le comité 2023-2024 comprend le directeur de programme, quatre membres du corps professoral et quatre représentantes et représentants étudiants désignés par l'Association étudiante. Des invitées ou invités peuvent participer ponctuellement aux réunions pour éclairer certains points à l'ordre du jour.

La Faculté s'assure également que les principaux domaines du programme sont représentés (histoire, science politique, communication publique, administration des affaires, langues et cultures). Le comité de programme sera appuyé par le comité-conseil (voir A-2.1).

Résultats escomptés : Créer les conditions pour un comité de programme représentatif et efficace.

3. Actions proposées pour répondre aux suggestions

Afin de répondre à chacune des suggestions [S] du CIEP, les actions suivantes sont proposées [AS] :

S1 - Que l'on évalue la possibilité d'ouvrir les admissions à la session d'hiver.

AS-1.1. S'engager à évaluer à nouveau la possibilité d'ouvrir les admissions à la session d'hiver lorsque les ressources le permettront.

L'admission à la session d'hiver est une option intéressante qui répondrait d'une certaine façon à la demande des candidates et candidats qui souhaitent commencer leurs études à l'hiver. Cependant, il est actuellement difficile de mettre en œuvre cette action en raison du manque de ressources enseignantes et de la gestion de l'offre de cours : nouveaux cours d'intégration offerts une fois par an ; alternance des niveaux de langues et séquence des préalables ; disponibilité des tests de classement.

La direction de programme a toutefois mis en place des modalités permettant aux personnes qui désirent intégrer le B-LMO à l'hiver d'amorcer leur formation par le biais d'autres programmes (microprogrammes de langues, certificat en histoire, études libres). Elles sont invitées à passer les tests de classement dès que possible afin de pouvoir suivre les cours de langues nécessaires pour leur mise à niveau, si besoin. Elles reçoivent aussi des conseils sur les cours à suivre (cours du tronc commun ouverts à tous et cours de langues). Ces informations sont diffusées par l'équipe de la gestion des études et l'équipe de promotion et de communication de la FLSH.

Résultats escomptés : Accroître à long terme la population étudiante du programme, notamment les candidates et candidats issus du collège.

Indicateurs : Nombre de demandes d'informations relatives à l'admission à l'hiver (si disponibles). Nombre de personnes étudiantes s'étant inscrites dans un programme autre suivant les recommandations et nombre d'entre elles qui se sont inscrites par la suite au B-LMO.

S2 - Que l'on valorise les activités d'apprentissage expérientiel, particulièrement les activités de simulation et que l'on s'assure que leur évaluation est adéquate.

AS-2.1. Encourager la participation étudiante aux simulations d'organisation internationale en mettant en valeur cette expérience.

Dans sa structure actuelle, le B-LMO comporte une règle spécifique intitulée « Formation pratique et professionnelle » qui met de l'avant les activités d'apprentissage expérientiel proposées aux étudiantes et étudiants (simulations, stages en milieu professionnel, missions commerciales à l'international, etc.).

La direction de programme continuera d'inciter les étudiantes et étudiants à s'inscrire aux différentes simulations d'une organisation internationale reconnues par le programme, en particulier la Simulation nationale des Nations Unies de Harvard (HNMUN), dont la délégation est parrainée par l'ABEILL. Conçues pour placer les personnes étudiantes dans une arène très réaliste, ces simulations représentent une occasion unique de vivre une expérience concrète de diplomatie. La direction de programme peut attribuer trois crédits pour la participation à l'une des simulations reconnues, si la participante ou le participant remplit les conditions d'admissibilité et se soumet aux évaluations prévues (AS-2.2). Dans le Portail de programme (A-12.1), une rubrique entière est consacrée à cette activité. Des témoignages étudiants viendront bientôt étoffer cette section.

Résultats escomptés : Augmenter le nombre d'activités d'apprentissage avec une dimension appliquée.

Indicateur : Nombre d'étudiantes et d'étudiants du B-LMO participant aux simulations et nombre qui se sont vu accorder des crédits pour leur participation.

AS-2.2. Réviser les modalités d'évaluation des activités de simulations.

À partir de l'hiver 2024, conformément au Règlement des études (4.28.1), les étudiantes et étudiants seront soumis plus d'un type d'évaluation. Une présentation orale durant laquelle ils exposeront le pays qui leur a été assigné, leur position sur le sujet à débattre (Position Paper), ainsi que les pistes d'action envisagées. Cette évaluation leur permettra de recevoir une rétroaction immédiate de l'enseignante ou l'enseignant responsable avant la grande conférence, et avant la date limite d'abandon sans échec. Une réflexion sur l'expérience de simulation et la valeur formatrice de celle-ci complétera l'évaluation. L'évaluation par les pairs pourrait également être envisagée.

Résultats escomptés : S'assurer de l'atteinte des objectifs de l'activité par plusieurs modes d'évaluation.

Indicateurs : Taux de satisfaction des étudiantes et étudiants à l'égard des modalités d'évaluation.

AS-2.3. Inviter le corps professoral et enseignant à accroître et à diversifier les activités d'apprentissage expérientiel dans le cadre de leur cours.

Les responsables des nouveaux cours intégrateurs (A-7.1 et A-8.1) seront soucieux d'adopter des méthodes pédagogiques variées et à prévoir des activités pratiques (mises en situation, jeux de rôles, etc.). Les enseignantes et les enseignants responsables des autres cours obligatoires seront également invités à accroître le nombre d'activités d'apprentissage expérientiel dans leur cours.

La direction de programme se propose également d'organiser périodiquement une table ronde pour diffuser les meilleures pratiques en matière d'apprentissage expérientiel et pour inspirer les personnes enseignant dans le B-LMO.

Résultats escomptés : Enrichir l'expérience étudiante.

S3 - Que la direction de programme s'assure d'une bonne intégration des étudiantes et étudiants en collaboration avec l'association étudiante.

AS-3.1. Prévoir un cours d'intégration dès la première session du cheminement.

Les deux cours obligatoires en première année du B LMO, soit l'introduction aux études internationales et langues modernes (A-4.2 et A-7.1) et l'initiation à la méthodologie de la recherche et à la recherche documentaire (A-8.1), visent à faciliter l'intégration des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants, quels que soient leur parcours et leur situation (étudiantes et étudiants internationaux; étudiantes et étudiants parents; adultes de retour aux études, etc.). L'Association étudiante au baccalauréat en études internationales et langues modernes de l'Université Laval (ABEILL) a déjà la réputation d'être accueillante et inclusive, mais les cours d'intégration de première année renforceront le sentiment d'appartenance au programme dès l'entrée au programme et préviendront l'isolement des personnes qui participent moins aux activités parascolaires.

Résultats escomptés : Développer une forte cohésion au sein du B-LMO. Bonifier l'expérience universitaire.

Indicateur : Taux de persévérance après la première année. *Moyens* : Sondage de mi-parcours et taux d'appréciation.

AS-3.2. Poursuivre une collaboration régulière avec l'association étudiante.

La collaboration entre la direction de programme et l'association étudiante (ABEILL) est excellente. Le comité exécutif de l'ABEILL se distingue par son dynamisme et son écoute active de ses membres. La vie associative constitue un atout majeur du programme.

La direction de programme consulte la représentante ou le représentant aux affaires pédagogiques pour établir le calendrier annuel des séances d'information et activités. L'ABEILL diffuse ensuite le calendrier sur ses diverses plateformes numériques, en complément de l'annonce sur le Portail de programme.

Chaque année, en septembre, une rencontre d'accueil est organisée pour fournir de l'information utile aux étudiantes et aux étudiants qui commencent le programme, pour leur faire connaître les personnes-ressources qui les soutiendront tout au long de leur parcours et pour stimuler dès le départ leur sentiment d'appartenance au B-LMO. La rencontre d'accueil s'intègre harmonieusement au programme de la semaine d'activités de la rentrée de l'Association étudiante (jeux et rallye pour découvrir le campus et ses services, activité de simulation sur un thème ludique, etc.); des membres du comité organisateur sont conviés à s'exprimer lors de cette rencontre.

Résultats escomptés : Favoriser l'intégration des nouvelles et nouveaux admis. Contribuer au bon climat d'études. Consolider les liens entre la communauté étudiante du B-LMO, la direction de programme et l'équipe de la gestion des études.

Indicateur : Nombre de rencontres de concertation avec l'ABEILL.

4. Remerciements

Le doyen de la Faculté exprime sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué à l'évaluation périodique du baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes, en particulier, M^{me} Isabelle Clerc, directrice du programme de juillet 2022 à mai 2023 et vice-doyenne à la recherche, à la création et aux études supérieures (et qui a aussi assuré l'intérim aux études de premier cycle jusqu'à l'entrée en poste de M. Guillaume Latzko-Toth). Il remercie également M. Guillaume Latzko-Toth, vice-doyen aux études de premier cycle (nommé depuis juin 2023) et M. Talbot Imlay, directeur de programme (en fonction depuis mai 2023).

Il remercie également toutes les personnes qui ont participé aux consultations et rencontré les spécialistes externes, y compris le corps professoral et enseignant, ainsi que M^{me} Julie de Blois, conseillère à la gestion des études attitrée au B-LMO. Le doyen tient aussi à adresser ses remerciements aux spécialistes externes, M. David Grondin (Université de Montréal) et M^{me} Melanie Richter-Montpetit (University of Sussex), ainsi qu'aux membres du CIEP et à l'équipe du Bureau de la qualité des programmes pour leurs recommandations.

Guillaume Pinson

Faculté des langues et des sciences humaines

5. Échéancier

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R1 - Que l'on ajoute l'orientation généraliste du programme à sa description officielle et que cette orientation soit clairement communiquée aux futurs étudiantes et étudiants.						
A-1.1.	Reformuler les objectifs de formation du programme et mettre en valeur l'orientation distinctive du programme.	A2025	Direction de programme (comité de programme et comité-conseil)			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-1.2.	Tenir une séance d'information visant à mieux renseigner les candidates et candidats sur le programme et ses objectifs avant leur inscription.	H2023	Direction de programme Équipe de la gestion des études Équipe de promotion et de communication			RÉSERVÉ AU CISPAD
R2 - Que l'on révise et simplifie la structure du programme, en particulier en ce qui a trait aux concentrations disciplinaires.						
A-2.1.	Former un comité-conseil pour réfléchir aux stratégies de développement du B LMO et suggérer, le cas échéant, des modifications aux concentrations disciplinaires.	H2024-A2024	Direction de programme Comité de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-2.2.	Examiner la possibilité de simplifier la structure du programme et apporter des ajustements au besoin.	A2025	Direction de programme (comité de programme et comité-conseil)			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-2.3.	S'assurer que les concentrations disciplinaires permettent un réel approfondissement des connaissances et de la compréhension des enjeux liés au(x) domaine(s) choisi(s).	A2025	Direction de programme (comité de programme et comité-conseil)			RÉSERVÉ AU CISPAD
R3 - Que l'on rationalise et que l'on mette à jour l'offre de cours à option.						
A-3.1.	Actualiser l'offre de cours à option.	A2025 En continu	Direction de programme (comité de programme et comité-conseil) Équipe professorale et enseignante			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R4 - Que l'on s'assure d'équilibrer l'offre de cours à distance et en présence, particulièrement en première année.						
A-4.1.	Renforcer la collaboration entre le B-LMO et les directions d'unités offrant les cours du tronc commun pour que les cours de la première année soient offerts en présentiel ou en mode comodal.	A2024	Direction de programme Direction d'unité administrative			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-4.2.	Offrir deux cours dédiés au B-LMO et donnés en présentiel en première année du programme.	A2024/H2025	Direction de programme Direction facultaire / unité administrative			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-4.3.	Garantir un bon équilibre entre les formules d'enseignement en présence et à distance de manière à répondre à la diversité des attentes de la population étudiante.	A2024 En continu	Direction de programme Directions d'unité administrative Équipe professorale/ enseignante			RÉSERVÉ AU CISPAD
R5 - Que l'on s'assure que le contenu des cours est à jour.						
A-5.1.	Revoir les plans de cours des activités de formation du tronc commun et apporter les ajustements qui s'imposent.	A2025	Direction de programme (comité de programme et comité-conseil) Direction d'unité Équipe professorale/enseignante			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-5.2.	Inviter les membres du corps professoral et enseignant à mettre à jour régulièrement le contenu de leur cours.	En continu	Direction de programme Équipe professorale/enseignante			RÉSERVÉ AU CISPAD
R6 - Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, tous les étudiants et étudiantes du baccalauréat auront été adéquatement initiés aux enjeux du développement durable et aux dimensions éthiques et déontologiques.						
A-6.1.	Planifier des activités pour initier les étudiantes et les étudiants aux dimensions éthiques et déontologiques.	A2024 En continu	Direction de programme (comité de programme et comité-conseil) Équipe professorale/enseignante			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-6.2.	Veiller à ce que l'un des cours du tronc commun permette d'initier les étudiantes et étudiants aux enjeux liés au développement durable.	A2024/H2025	Direction de programme (comité de programme et comité-conseil) Équipe professorale /enseignante			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R7 - Que l'on ajoute au programme des activités d'intégration obligatoires qui incluent de l'apprentissage expérientiel.						
A-7.1.	Concevoir un cours d'introduction aux études internationales et langues modernes qui comporte des activités d'apprentissage expérientiel.	A2024	Direction de programme (comité de programme et comité-conseil) Direction facultaire / unité Équipe professorale/enseignante			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-7.2.	Examiner la possibilité de créer une activité d'intégration de fin de parcours.	A2025	Direction de programme (comité de programme et comité-conseil) Direction facultaire / unité Équipe professorale/enseignante			RÉSERVÉ AU CISPAD
R8 - Que l'on forme les étudiantes et étudiants à la méthodologie de la recherche en études internationales, incluant la recherche documentaire, au début de leur cheminement.						
A-8.1.	Créer un cours de méthodologie de la recherche et d'initiation à la recherche documentaire adapté aux étudiantes et étudiants du B-LMO.	H2025	Direction de programme (comité de programme et comité-conseil) Direction facultaire / unité Équipe professorale/enseignante			RÉSERVÉ AU CISPAD
R9 - Que l'on bonifie l'offre de stages en milieu professionnel et le soutien administratif offert, en collaboration avec le Service de développement professionnel.						
A-9.1.	Enrichir la banque de stages potentiels pouvant être réalisés au Québec ou à l'international.	E2024 En continu	Direction de programme Conseillère en emploi du SDP			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-9.2.	Produire un guide d'accompagnement dans la recherche d'un stage et clarifier les attentes liées à ce stage.	E2024	Direction de programme Conseillère en emploi du SDP Conseillère à la gestion des études			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-9.3.	Mettre en valeur les stages en milieu professionnel réalisés au fil des ans par les étudiantes et étudiants du B-LMO.	A2024 En continu	Direction de programme Équipe de communication			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R10 - Que l'on informe les étudiantes et étudiants sur les programmes d'études supérieures auxquels mène le programme et sur les possibilités d'accélération des études ainsi que sur les professions et milieux d'emploi potentiels.						
A-10.1.	Poursuivre les démarches de mise en place de passages intégrés avec des programmes de maîtrise pertinents.	En continu	Direction de programme Direction de programme 2 ^e cycle			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-10.2.	Organiser des séances d'information sur les possibilités de passages intégrés et sur les programmes d'études supérieures auxquels mène le B-LMO.	H2023 En continu	Direction de programme Gestionnaires d'études (autres programmes) Responsables de promotion et d'information sur les études			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-10.3.	En collaboration avec la conseillère en emploi du Service du développement professionnel, actualiser le portrait du marché du travail en études internationales et langues modernes.	E2024	Direction de programme Conseillère en emploi du SDP			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-10.4.	Développer un système de réseautage entre les personnes diplômées et les étudiantes et étudiants actuellement inscrits au programme.	A2024	Direction de programme Association étudiante Équipe de promotion et de communication			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-10.5.	Réaliser des portraits de personnes diplômées dont le parcours est inspirant.	E2024 En continu	Direction de programme Équipe de promotion et de communication			
A-10.6.	Encourager les personnes étudiantes à participer aux activités carrière.	En continu	Direction de programme Conseillère en emploi du SDP Association étudiante			
R11 - Que l'on s'assure d'un meilleur arrimage avec la maîtrise en études internationales en finalisant le travail amorcé pour le passage intégré.						
A-11.1.	Mettre en place le passage intégré et le Profil distinction avec la maîtrise en études internationales.	A2024	Direction de programme Direction de programme ESEI			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-11.2.	Trouver une voie de passage pour donner accès aux cours de droit à un plus nombre d'étudiantes et étudiants.	H2024	Direction de programme Direction de programme ESEI Conseillère à la gestion des études			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R12 - Que l'on informe mieux les étudiantes et étudiants sur les cheminements possibles et qu'on les guide adéquatement pour leur choix de cours.						
A-12.1.	Mettre à jour le Portail de programme et en bonifier le contenu.	H2024 En continu	Direction de programme Conseillère à la gestion des études Équipe de promotion et de communication			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-12.2.	Élaborer un guide d'accompagnement au choix de cours à l'intention des étudiantes et étudiants.	E2024	Direction de programme Conseillère à la gestion des études			RÉSERVÉ AU CISPAD
R13 - Qu'un membre du corps professoral soit nommé et dédié à la direction de programme et qu'on lui accorde le soutien nécessaire pour assurer la gestion et le développement du baccalauréat.						
A-13.1.	Nommer un membre du corps professoral à la direction de programme.	E2023	Direction facultaire Direction d'unité			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-13.2.	Embaucher une chargée ou un chargé d'enseignement dédié au B-LMO pouvant appuyer la direction de programme dans la coordination et l'animation des activités pédagogiques du programme.	E2024	Direction facultaire			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-13.3.	Doter le programme des ressources administratives dont il a besoin.	En continu	Direction facultaire			RÉSERVÉ AU CISPAD
R14 - Que l'on assure une certaine concertation entre les membres du corps professoral et enseignant, à tout le moins en ce qui a trait aux activités obligatoires du programme.						
A-14.1.	Tenir une rencontre de concertation réunissant, en groupe ou en sous-groupes, les membres du corps professoral et enseignant responsables d'un cours obligatoire dans l'une des composantes du programme (tronc commun, concentration ou profil).	H2023 Annuellement	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-14.2.	Prévoir une consultation des personnes intervenant dans le programme.	A2024 Annuellement	Direction de programme Équipe de communication Conseillère à la gestion des études			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R15 - Que l'on respecte le Règlement des études quant à la composition du comité de programme.						
A-15.1.	Continuer de veiller à ce que la composition du comité de programme respecte le Règlement des études.	En continu	Direction facultaire			RÉSERVÉ AU CISPAD
S1 - Que l'on évalue la possibilité d'ouvrir les admissions à la session d'hiver.						
AS-1.1.	S'engager à évaluer à nouveau la possibilité d'ouvrir les admissions à la session d'hiver lorsque les ressources le permettront.	A2025	Direction facultaire Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
S2 - Que l'on valorise les activités d'apprentissage expérientiel, particulièrement les activités de simulation et que l'on s'assure que leur évaluation est adéquate.						
AS-2.1.	Encourager la participation étudiante aux simulations d'organisation internationale en mettant en valeur cette expérience.	En continu	Direction de programme Association étudiante			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-2.2.	Réviser les modalités d'évaluation des simulations.	H2024	Direction de programme Responsable pédagogique de l'activité créditée Simulation			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-2.3.	Inviter le corps professoral et enseignant à accroître et à diversifier les activités d'apprentissage expérientiel dans le cadre de leur cours.	A2024 En continu	Direction de programme Direction d'unité administrative			
S3 - Que la direction de programme s'assure d'une bonne intégration des étudiantes et étudiants en collaboration avec l'association étudiante.						
AS-3.1.	Prévoir un cours d'intégration dès la première session du cheminement.	A2024	Direction de programme Direction facultaire / unité administrative			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-3.2.	Poursuivre une collaboration régulière avec l'association étudiante.	En continu	Direction de programme Association étudiante			RÉSERVÉ AU CISPAD